

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Eric Lucas et Laurent Rémy.

Absents excusés représentés :

Anne-Charlotte Benichou
Frédéric Henriot
Ariane Wachthausen
Alexis Midol-Monnet
Hervé Dole

Pouvoir à Didier Missenard
Pouvoir à Augustin Bousbain
Pouvoir à Véronique France-Tarif
Pouvoir à Yann Ombrello
Pouvoir à David ROS

20h45 : arrivée d'Alexis Midol-Monnet

20h48: arrivée de Frédéric Henriot

Absents : 1 (Fatima ZGUIOUAR)

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de présents à 20h30 : 27

Nombre de votants : 32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Christophe LE FORESTIER est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**2022-51 – FINANCES - COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE D'ORSAY 2021
BUDGET COMMUNE**

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement sur la comptabilité publique,

Vu le décret n° 2003-187 du 5 mars 2003, relatif à la production des comptes de gestion des Comptables des Collectivités Locales et Etablissements Publics Locaux,

Vu la commission des finances, du développement économique et des affaires générales qui s'est tenue le 27 juin 2022,

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Madame la Trésorière Principale d'Orsay pour l'année 2021,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et des affaires générales qui s'est tenue le 27 juin 2022,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Constate** la stricte concordance entre le compte de gestion de l'année 2021 et le compte administratif 2021 de la commune :

	Résultat de clôture exercice précédent : 2020	Part affectée à l'investissement en 2021	résultat exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Investissement	-225 096,96		1 712 546,78	1 487 449,82
Fonctionnement	3 240 591,45	1 363 934,50	1 336 914,94	3 213 571,89
Total	3 015 494,49		3 049 461,72	4 701 021,71

- **Prend acte** du compte de gestion de la Trésorière, Madame Isabelle BAILLOUX, comptable de la commune d'Orsay, pour l'exercice 2021 tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le  **JUIL 2022**
et de la publication le  **JUIL 2022**

David ROS
Mairie d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

